

Communiqué de presse

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec TP ICAP (Europe) SA

Paris, 18 novembre 2021 – Invibes Advertising N.V., société de technologie avancée, spécialisée dans la publicité digitale, et son actionnaire VP VENTURES N.V., holding des fondateurs, annoncent confier à TP ICAP (Europe) SA la mise en œuvre d'un contrat de liquidité tripartite portant sur ses actions ordinaires à compter du 19 novembre 2021.

Ce contrat de liquidité a été établi conformément aux dispositions prévues par le cadre juridique en vigueur et plus particulièrement les dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR), du Règlement délégué (UE) 2016/908 de la Commission du 26 février 2016 complétant le Règlement (UE) n°596/2014, du règlement délégué (UE) n°2017/567 de la Commission du 18 mai 2016 complétant le règlement (UE) n°600/2014 du Parlement et du Conseil, des articles L.225-207 et suivants du Code de commerce, du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, en particulier les articles 221-3 et 241-4, et de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 portant renouvellement de l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Ce contrat a été conclu pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet l'animation des actions de la société INVIBES ADVERTISING N.V., cotées sur Euronext Growth Paris (ISIN : BE0974299316 - mnémonique : ALINV).

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 50 000 €
- 6 000 actions INVIBES ADVERTISING N.V.

L'exécution du contrat de liquidité sera suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021.

Le contrat de liquidité pourra être résilié :

- à l'issue de la première année, à tout moment par INVIBES ADVERTISING N.V. moyennant le respect d'un préavis de trois (3) mois ;
- à l'issue de la première année à tout moment par TP ICAP (EUROPE) SA moyennant le respect d'un préavis de trois (3) mois ;
- de plein droit lorsque les parties ne peuvent se mettre d'accord sur les suites à donner au contrat.

Prochaine publication : chiffre d'affaires du T4 2021, le 26 janvier 2022, après bourse

A propos d'Invibes Advertising

Invibes Advertising est une société de technologie avancée, spécialisée dans la publicité digitale. Ses solutions innovantes s'appuient sur un format in-feed, intégré dans les contenus médiatiques.



Invibes s'inspire de la publicité sur les réseaux sociaux, et développe sa propre technologie pour aider les marques à mieux communiquer avec les consommateurs. Sa technologie est optimisée pour une diffusion sur un réseau fermé de groupes médias, incluant : Bertelsmann, Hearst, Unify, Groupe Marie Claire, Axel Springer, et beaucoup d'autres. Les clients incluent de grandes marques telles que Mercedes, Samsung, Levis, et IBM.

Fondée en 2011, Invibes Advertising est une société cotée sur Euronext Growth Paris (Ticker : ALINV – ISIN : BE0974299316). Visitez www.invibes.com pour plus d'informations.

Retrouvez nos derniers communiqués de presse sur :

<https://www.invibes.com/fr/fr/investors.html>

Suivez en direct les dernières actualités d'Invibes Advertising :

LinkedIn @Invibes Advertising **Twitter** @Invibes_adv

Financial & Corporate Contacts:

Invibes Advertising

Kris Vlaemynck, CFO
kris.vlaemynck@invibes.com

Listing Sponsor

Atout Capital
Rodolphe Ossola
rodolphe.ossola@atoutcapital.com
+33 (0)1 56 69 61 80

Group Investor Relations

Actifin
Alexandre Commerot
acommerot@actifin.fr
+33 (0)1 56 88 11 11

Financial Media Relations

Actifin
Jennifer Jullia
jjullia@actifin.fr
+33 (0)1 56 88 11 19